





Un acteur incontournable:

VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL NOTAMMENT VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL

Il assure la surveillance de l'état de santé des salariés en fonction des risques concernant leur sécurité et leur santé au travail, au regard de leur âge. Cette surveillance s'exerce soit par le biais de visites médicales, soit par la réalisation d'entretiens infirmiers. Votre service de santé au travail a pour mission d'éviter toute altération de la santé physique et mentale de vos salariés du fait de leur travail. A cette fin, il vous conseille, ainsi que vos salariés,

sur les mesures nécessaires, afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels et d'améliorer les conditions de travail.

N'hésitez pas à le contacter pour des interventions en milieu de travail en mobilisant les compétences des équipes pluridisciplinaires : médecins, infirmiers, ergonomes (études de postes), toxicologues, psychologues du travail, assistants en santé travail (mesures de bruit, de vibrations,...), etc.

	AIDAMT	2, rue Laennec BP 217 22192 PLERIN Cedex	www.aidamt.fr - Tél : 02 96 74 72 74
	SIST Dinan	Z.I de Dinan 14, rue du Petit Pré - Quévert BP 91020 22101 DINAN Cedex	www.sist22.fr - Tél : 02 96 39 11 45
	Santé Prévention BTP 29	95, rue Charles Nungesser. Prat Pip Nord – Guipavas CS 90025 29801 BREST Cedex 9	Tél: 02 98 41 60 90 (Brest) Tél: 02 98 52 14 80 (Quimper)
	Santé au Travail en Région Morlaisienne	7, rue Léonard de Vinci - CS 17 933 29679 MORLAIX Cedex	www.strm.bzh - Tél : 02 98 88 04 07
	Santé et prévention BTP 35 (anciennement SMEBTPC)	1, Allée du Bâtiment BP 41 609 35016 RENNES Cedex	Tél: 02 99 38 96 11
		8, rue Gaston Cordier 35300 FOUGERES	Tél: 02 99 17 03 71
		15, rue Bas Village 35510 CESSON SEVIGNE	Tél: 02 99 86 78 87
	Santé au Travail Pays de Saint Malo	4-6, rue Augustin Fresnel BP 154 35408 SAINT MALO	www.sante-travail-saint-malo.org Tél: 02 99 81 12 22
	AMIEM	1, chemin de Locmaria Pantarff CS 45591 56855 CAUDAN Cedex	www.amiem.fr - Tél: 02 97 362 262

Votre interlocateur prévention:

L'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du BTP)

Il dispose d'un réseau d'ingénieurs et de techniciens de terrain. Ils interviennent notamment en matière d'analyse et d'évaluation des risques, vous accompagnent pour déterminer vos axes de prévention, assurent une veille sur les nouveautés techniques et juridiques concernant santé et sécurité au travail et proposent une offre de formations spécifiques et adaptées à vos besoins.

Pour les structures de moins de 50 salariés, des financements des actions de prévention sont possibles. www.preventionbtp.fr

Votre conseiller prévention:

- Côtes d'Armor : Didier Renouat 06 17 36 32 34
- Finistère sud : Jean-François Cadiou 06 17 73 73 97
- Finistère nord : Gilles Omnes 06 17 36 30 96
- Ille-et-Vilaine : Guillaume Berthy 06 17 36 33 12
- Ille-et-Vilaine: David Catarino 06 17 36 30 50 (St Malo)
- Morbihan : Christian Arnaud 06 17 73 73 94

LA CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail)



Pour les activités des travaux publics :

Secrétariat :

- Ille-et-Vilaine/Morbihan : Isabelle Béchu 02 99 26 61 39
- Côtes d'Armor/Finistère : Mélanie Heude 02 99 26 61 37

<u>Ingénieurs-conseils</u>: Thierry Palka Julien Boudier

Contrôleurs de sécurité :

- Ille-et-Vilaine: Christian Lebreton
- Morbihan : Magali GaultierCôtes d'Armor : Franck Bourien
- Finistère : Yannick Quélen

Une de ses missions de services publics est la prévention et la tarification des risques professionnels. En matière de prévention, la CARSAT Bretagne aide les entreprises à détecter, évaluer et prévenir l'ensemble des risques professionnels (accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles).

Elle dispose d'une équipe dédiée spécifiquement au BTP et d'équipes spécialisées : réalisations de mesures en nuisances physiques, analyses chimiques, appuis ergonomiques, formations.

www.carsat-bretagne.fr

Pour les entreprises de moins de 200 salariés (ne dépendant pas de groupe), un contrat de prévention peut être conclu avec votre caisse locale, financements à l'appui : www.ameli.fr/employeurs/prevention/les-aides-financieres/le-contrat-de-prevention.php

Pour en savoir plus

QUELQUES LIENS UTILES

- Réseau ANACT / ARACT (Agence pour l'amélioration des conditions de travail) www.bretagne.aract.fr
- Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles www.inrs.fr
- Centre interservices de santé et de médecine du travail en entreprise (CISME) www.cisme.org
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte)
 - www.bretagne.direccte.gouv.fr/accueil-26

- Groupement national multidisciplinaire de santé au travail dans le BTP (GNMST BTP)

 www.qnmstbtp.org
- Fédération nationale des travaux publics (FNTP) www.fntp.fr

